

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de FONTENAY LES BRIIS

Numéro SIRET : **21910243100018**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOURDAN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal

ANNEE 2019

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

Code INSEE 91243	Mairie de FONTENAY LES BRIIS Budget Communal	CA 2019
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 100
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 778 834,00	1 954 193,00	837,89	862,22

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	827,35	0,00
2	Produit des impositions directes/population	522,38	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	865,61	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	206,15	0,00
5	Encours de dette/population	294,04	0,00
6	DGF/population	73,75	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,77%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,70	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,82%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,97%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes, métropole, intercommunalité) et les moyennes nationales (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année disponible.

Accusé de réception en préfecture
09149102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 745 761,90	G 1 817 787,21
	Section d'investissement	B 489 760,71	H 139 700,35
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 263 272,98	I (si excédent) 263 272,98
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 13 882,91	J (si excédent) 13 882,91
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 235 522,61 = A+B+C+D	2 234 643,45 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 224 434,00	L 91 300,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 224 434,00	= K+L 91 300,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 745 761,90	= G+I+K 2 081 060,19
	Section d'investissement	= B+D+F 714 194,71	= H+J+L 244 883,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 459 956,61	= G+H+I+J+K+L 2 325 943,45

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 224 434,00	L 91 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	91 300,00
21	Immobilisations corporelles	224 434,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	609 403,00	562 849,12	0,00	0,00	46 553,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	953 241,00	951 667,39	0,00	0,00	1 573,61
014	Atténuations de produits	43 767,01	42 481,01	0,00	0,00	1 286,00
65	Autres charges de gestion courante	100 709,00	100 399,51	0,00	0,00	309,49
Total des dépenses de gestion courante		1 707 120,01	1 657 397,03	0,00	0,00	49 722,98
66	Charges financières	22 790,00	22 788,84	0,00	0,00	1,16
67	Charges exceptionnelles	57 450,00	57 240,40	0,00	0,00	209,60
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 099,09				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 797 459,10	1 737 426,27	0,00	0,00	60 032,83
023	Virement à la section d'investissement (2)	360 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	8 335,63	8 335,63			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		368 335,63	8 335,63			360 000,00
TOTAL		2 165 794,73	1 745 761,90	0,00	0,00	420 032,83
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	55 000,00	55 527,21	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	216 650,00	252 505,70	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 194 450,00	1 202 926,36	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	372 796,00	243 348,27	0,00	0,00	129 447,73
75	Autres produits de gestion courante	22 493,00	22 666,39	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 861 389,00	1 776 973,93	0,00	0,00	84 415,07
76	Produits financiers	2,75	3,06	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 130,00	40 810,22	0,00	0,00	319,78
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 902 521,75	1 817 787,21	0,00	0,00	84 734,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 902 521,75	1 817 787,21	0,00	0,00	84 734,54
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		(3) 263 272,98				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 917 255,87	432 920,70	224 434,00	1 259 901,17
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 919 255,87	432 920,70	224 434,00	1 261 901,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	300,00	168,58	0,00	131,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 675,00	56 671,43	0,00	3,57
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	7 500,00			
Total des dépenses financières		64 475,00	56 840,01	0,00	7 634,99
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 983 730,87	489 760,71	224 434,00	1 269 536,16
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		1 983 730,87	489 760,71	224 434,00	1 269 536,16
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	784 505,24	9 418,38	91 300,00	683 786,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		859 505,24	9 418,38	91 300,00	758 786,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	109 000,00	88 939,25	0,00	20 060,75
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	33 007,09	33 007,09	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	600 000,00		0,00	
Total des recettes financières		742 007,09	121 946,34	0,00	620 060,75
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 601 512,33	131 364,72	91 300,00	1 378 847,61
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	360 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	8 335,63	8 335,63		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		368 335,63	8 335,63		360 000,00
TOTAL		1 969 847,96	139 700,35	91 300,00	1 738 847,61
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		13 882,91			

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	562 849,12		562 849,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	951 667,39		951 667,39
014	Atténuations de produits	42 481,01		42 481,01
65	Autres charges de gestion courante	100 399,51		100 399,51
66	Charges financières	22 788,84	0,00	22 788,84
67	Charges exceptionnelles	57 240,40	0,00	57 240,40
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	8 335,63	8 335,63
Dépenses de fonctionnement - Total		1 737 426,27	8 335,63	1 745 761,90
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	168,58	0,00	168,58
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	56 671,43	0,00	56 671,43
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	432 920,70	0,00	432 920,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		489 760,71	0,00	489 760,71
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée ;

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 527,21		55 527,21
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	252 505,70		252 505,70
73	Impôts et taxes	1 202 926,36		1 202 926,36
74	Dotations, subventions et participations	243 348,27		243 348,27
75	Autres produits de gestion courante	22 666,39		22 666,39
76	Produits financiers	3,06	0,00	3,06
77	Produits Exceptionnels	40 810,22	0,00	40 810,22
Recettes de fonctionnement - Total		1 817 787,21	0,00	1 817 787,21
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				263 272,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 939,25	0,00	88 939,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	33 007,09		33 007,09
13	Subventions d'investissement	9 418,38	0,00	9 418,38
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 005,91	6 005,91
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 329,72	2 329,72
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		131 364,72	8 335,63	139 700,35
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				13 882,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	609 403,00	562 849,12	0,00	0,00	46 553,88
6042	Achats prestations de services (autres que terrains é	79 000,00	83 831,47	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 300,00	4 986,38	0,00	0,00	2 313,62
60612	Énergie - Électricité	87 600,00	73 217,75	0,00	0,00	14 382,25
60622	Carburants	5 000,00	5 209,73	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	800,00	555,63	0,00	0,00	244,37
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	839,45	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 790,46	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 358,59	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	1 908,19	0,00	0,00	6 091,81
60636	Vêtements de travail	1 760,00	1 561,17	0,00	0,00	198,83
6064	Fournitures administratives	2 550,00	2 215,38	0,00	0,00	334,62
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiat	7 000,00	6 284,19	0,00	0,00	715,81
6067	Fournitures scolaires	9 360,00	9 560,97	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	6 176,54	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	95 000,00	87 543,86	0,00	0,00	7 456,14
6122	Crédit-bail mobilier	9 000,00	9 237,51	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	9 396,48	0,00	0,00	9 603,52
6135	Locations mobilières	70,00	83,84	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	785,73	0,00	0,00	14,27
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	26 500,00	27 974,81	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	10 000,00	6 616,36	0,00	0,00	3 383,64
615231	Entretien et réparations voiries	35 000,00	44 638,46	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	5 500,00	5 416,93	0,00	0,00	83,07
61558	Autres biens mobiliers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6156	Maintenance	9 000,00	9 178,81	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	2 435,00	2 434,71	0,00	0,00	0,29
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	5 000,00	4 761,91	0,00	0,00	238,09
6168	Autres primes d'assurance	2 900,00	2 810,92	0,00	0,00	89,08
617	Etudes et recherches	9 000,00	8 921,51	0,00	0,00	78,49
6182	Documentation générale et technique	165,00	304,32	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 452,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	77,96	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 434,93	0,00	0,00	65,07
6226	Honoraires	950,00	636,00	0,00	0,00	314,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	34 400,00	24 000,00	0,00	0,00	10 400,00
6228	Divers	9 660,00	12 847,03	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 080,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	6 757,48	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	8 300,00	4 870,61	0,00	0,00	3 429,39
6237	Publications	600,00	501,95	0,00	0,00	98,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6247	Transports collectifs	51 135,00	43 411,08	0,00	0,00	7 723,92
6256	Missions	250,00	445,79	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 600,00	5 337,06	0,00	0,00	262,94
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 644,73	0,00	0,00	1 355,27
627	Services bancaires et assimilés	330,00	393,05	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	7 050,00	5 161,56	0,00	0,00	1 888,44
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 700,00	2 364,83	0,00	0,00	0,00
62876	A un GFP de rattachement	1 500,00	1 145,00	0,00	0,00	355,00
62878	A d'autres organismes	5 000,00	6 465,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 188,00	5 556,00	0,00	0,00	632,00
63512	Taxes foncières	3 700,00	3 665,00	0,00	0,00	35,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	953 241,00	951 667,39	0,00	0,00	1 573,61
6218	Autre personnel extérieur	9 400,00	9 858,36	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	8 390,00	9 118,23	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 525,00	2 757,29	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 280,00	9 039,13	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 038,00	5 543,53	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	471 105,00	458 488,90	0,00	0,00	12 616,10
6413	Personnel non titulaire	181 130,00	181 105,63	0,00	0,00	24,37
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 500,00	113 982,97	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	119 010,00	123 578,36	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 455,00	7 333,88	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	30 505,11	0,00	0,00	4 494,89
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	408,00	356,00	0,00	0,00	52,00
014	Atténuations de produits	43 767,01	42 481,01	0,00	0,00	1 286,00
739211	Attributions de compensation	3 767,01	3 767,01	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et in	40 000,00	38 714,00	0,00	0,00	1 286,00
65	Autres charges de gestion courante	100 709,00	100 399,51	0,00	0,00	309,49
6531	Indemnités	58 845,00	57 968,90	0,00	0,00	876,10
6533	Cotisations de retraite	2 495,00	2 457,36	0,00	0,00	37,64
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 823,00	5 735,81	0,00	0,00	87,19
6535	Formation	582,00	702,10	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	204,12	0,00	0,00	295,88
6553	Service d'incendie	105,00	105,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
657358	Autres groupements	10 100,00	10 613,64	0,00	0,00	0,00
657361	Caisse des Ecoles	2 137,00	2 137,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	12 622,00	12 622,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	200,00	553,58	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 707 120,01	1 657 397,03	0,00	0,00	49 722,98
66	Charges financières (b)	22 790,00	22 788,84	0,00	0,00	1,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 790,00	22 788,84	0,00	0,00	1,16
67	Charges exceptionnelles (c)	57 450,00	57 240,40	0,00	0,00	209,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	450,00	366,02	0,00	0,00	83,98
678	Autres charges exceptionnelles	57 000,00	56 874,38	0,00	0,00	125,62
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 099,09				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 797 459,10	1 737 426,27	0,00	0,00	60 032,83
023	Virement à la section d'investissement	360 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	8 335,63	8 335,63			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et coi	6 005,91	6 005,91			0,00
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répai	2 329,72	2 329,72			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		368 335,63	8 335,63			360 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		368 335,63	8 335,63			360 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 165 794,73	1 745 761,90	0,00	0,00	420 032,83
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	55 000,00	55 527,21	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	55 000,00	55 520,51	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	6,70	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	216 650,00	252 505,70	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 500,00	660,00	0,00	0,00	840,00
70312	Redevances funéraires	2 200,00	2 425,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 800,00	2 336,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 624,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ext	162 800,00	189 777,79	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	3 694,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	27 000,00	29 795,00	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	16 850,00	22 193,91	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 194 450,00	1 202 926,36	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 093 450,00	1 097 000,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	538,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	3 052,27	0,00	0,00	0,00
7353	Redevance des mines	500,00	594,98	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe	100 500,00	101 741,11	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	372 796,00	243 348,27	0,00	0,00	129 447,73
7411	Dotation forfaitaire	154 873,00	128 312,00	0,00	0,00	26 561,00
74121	Dotation de solidarité rurale	26 561,00	26 561,00	0,00	0,00	0,00
745	Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	104 700,00	13 021,79	0,00	0,00	91 678,21
7473	Départements	1 778,00	1 778,56	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de	15 000,00	21 709,60	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxe	3 427,00	3 427,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe	17 691,00	17 691,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	45 958,00	28 039,32	0,00	0,00	17 918,68
75	Autres produits de gestion courante	22 493,00	22 666,39	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 735,00	20 658,02	0,00	0,00	76,98
757	Redevances versées par les fermiers et concessionna	218,00	218,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 540,00	1 790,37	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 861 389,00	1 776 973,93	0,00	0,00	84 415,07
76	Produits financiers (b)	2,75	3,06	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	2,75	3,06	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	41 130,00	40 810,22	0,00	0,00	319,78
7713	Libéralités reçues	130,00	36,74	0,00	0,00	93,26
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestic	37 000,00	39 773,48	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	1 000,00	0,00	0,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 902 521,75	1 817 787,21	0,00	0,00	84 734,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 902 521,75	1 817 787,21	0,00	0,00	84 734,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018	263 272,98
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 917 255,87	432 920,70	224 434,00	1 259 901,17
2111	Terrains nus	37 800,00	10 292,11	15 000,00	12 507,89
2115	Terrains bâtis	183 032,87	183 024,99	0,00	7,88
2116	Cimetières	16 200,00	16 151,16	0,00	48,84
2118	Autres terrains	1 200,00	1 152,00	0,00	48,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	3 429,05	0,00	570,95
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	896 540,00	11 424,00	27 840,00	857 276,00
21318	Autres bâtiments publics	173 782,00	22 902,49	99 682,00	51 197,51
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	86 860,00	82 711,15	0,00	4 148,85
2138	Autres constructions	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	412 140,00	39 881,27	81 912,00	290 346,73
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	20 725,00	20 690,10	0,00	34,90
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 045,00	11 023,67	0,00	21,33
2161	Oeuvres et objets d'art	1 871,00	3 204,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 440,00	6 430,86	0,00	9,14
2184	Mobilier	3 220,00	3 209,26	0,00	10,74
2188	Autres immobilisations corporelles	17 400,00	17 394,59	0,00	5,41
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 919 255,87	432 920,70	224 434,00	1 261 901,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	300,00	168,58	0,00	131,42
10226	Taxe d'aménagement	300,00	168,58	0,00	131,42
16	Emprunts et dettes assimilées	56 675,00	56 671,43	0,00	3,57
1641	Emprunts en euros	56 675,00	56 671,43	0,00	3,57
020	Dépenses imprévues (investissement)	7 500,00			
Total des dépenses financières		64 475,00	56 840,01	0,00	7 634,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 983 730,87	489 760,71	224 434,00	1 269 536,16
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 983 730,87	489 760,71	224 434,00	1 269 536,16
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	784 505,24	9 418,38	91 300,00	683 786,86
1322	Régions	491 843,88	0,00	0,00	491 843,88
1323	Départements	112 255,00	0,00	0,00	112 255,00
13251	GFP de rattachement	0,00	1 178,70	0,00	0,00
1328	Autres	82 500,00	5 384,00	1 346,00	75 770,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	97 906,36	2 855,68	89 954,00	5 096,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		859 505,24	9 418,38	91 300,00	758 786,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	142 007,09	121 946,34	0,00	20 060,75
10222	F.C.T.V.A.	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	79 000,00	88 939,25	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	33 007,09	33 007,09	0,00	0,00
024	Produits de cessions	600 000,00		0,00	
Total des recettes financières		742 007,09	121 946,34	0,00	620 060,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 601 512,33	131 364,72	91 300,00	1 378 847,61
021	Virement de la section de fonctionnement	360 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	8 335,63	8 335,63		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	6 005,91	6 005,91		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	2 329,72		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		368 335,63	8 335,63		360 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		368 335,63	8 335,63		360 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 969 847,96	139 700,35	91 300,00	1 738 847,61
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		13 882,91			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 011 230,02									
1641 Emprunts en euros (total)					1 011 230,02									
0071417	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/01/2010	01/03/2010	01/03/2010	220 889,29	F		3.69	6.60278		T	P	N	A-1
A75100Q9	CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	19/07/2010	26/07/2010	15/01/2011	540 340,73	F		3.41	3.41		T	C	N	A-1
1209535	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012	20/01/2012	01/02/2012	250 000,00	F		4.51	4.5166		A	X	N	A-1
Total général					1 011 230,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		560 822,23					56 671,43	22 788,84	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		560 822,23					56 671,43	22 788,84	0,00	0,00
0071417	N	0,00		110 050,03	6,50	F		6.60278	13 992,94	4 445,95	0,00	0,00
A75100Q9	N	0,00		297 187,37	10,83	F		3.41	27 017,04	10 709,88	0,00	0,00
1209535	N	0,00		153 584,83	7,17	F		4.5166	15 661,45	7 633,01	0,00	0,00
Total général		0,00		560 822,23					56 671,43	22 788,84	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	560 822,23					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66112.

Accusé de réception en préfecture
091-240682431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de téltransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		64 475,00	56 840,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		56 675,00	56 671,43
1641	Emprunts en euros	56 675,00	56 671,43
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 800,00	168,58
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	300,00	168,58
10226	Taxe d'aménagement	300,00	168,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	7 500,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	7 500,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	56 840,01	224 434,00	0,00	281 274,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 077 335,63	III 97 274,88
Ressources propres externes de l'année (a)		109 000,00	88 939,25
10222	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	79 000,00	88 939,25
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		968 335,63	8 335,63
28031	Amortissement des immobilisations	6 005,91	6 005,91
4817	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 329,72	2 329,72
024	Produits de cessions	600 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	360 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	97 274,88	91 300,00	13 882,91	33 007,09	235 464,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 281 274,01
Ressources propres disponibles	IV 235 464,88
Solde	V = IV - II (3) -45 809,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/02/2019	Rideau métallique service technique	7 358,40	0,00	
15/02/2019	Arbres	1 030,59	0,00	
19/04/2019	Démarrateur autonome - booster Véhicules	584,23	0,00	
19/04/2019	Epandeur tracté 165 litres	1 396,44	0,00	
19/04/2019	Achat à LECLERC parcelles F629-630 Bois de la Donnerie	8 535,31	0,00	
19/04/2019	Achat trottoir BRAULT Bois de Quincampoix	1 122,40	0,00	
19/04/2019	Sèche linge rotatif PRIMUS école	1 651,68	0,00	
04/05/2019	Kit choc poteau incendie n°25	675,60	0,00	
16/05/2019	Poteau incendie N°7 rue des Clais	4 224,00	0,00	
18/05/2019	Aspirateur eau et poussière	1 729,15	0,00	
23/05/2019	Panneaux de signalisation contournement obligatoire	447,17	0,00	
23/05/2019	Ilots directionnels et travaux Route de Courson	7 440,00	0,00	
23/05/2019	Ilots directionnels et travaux Route de Courson	19 162,50	0,00	
03/06/2019	Meuble 2 colonnes et tiroirs école	831,60	0,00	
04/06/2019	Modification copropriété parking Marronniers/FAABA	984,00	0,00	
05/06/2019	Maison CLAIRACQ 37 bis rue des Vignes	179 999,00	0,00	
06/06/2019	Amenagement cimetière	9 264,00	0,00	
13/06/2019	Outillage espace de vie périscolaire	640,50	0,00	
13/06/2019	Broyeur à herbes polyvalent espaces verts	4 920,00	0,00	
15/06/2019	Conformité électrique Eglise	17 134,09	0,00	
17/06/2019	Axe motorisé pour rideau métallique Marronniers	1 755,60	0,00	
27/06/2019	Maison CLAIRACQ 37 bis rue des Vignes	2 994,97	0,00	
29/06/2019	Roues tracteur	3 482,50	0,00	
15/07/2019	Clôture école	10 764,00	0,00	
17/07/2019	Chaises tables casiers pour classe (rentrée 2019/2020)	2 084,26	0,00	
18/07/2019	Sirène pour salle des fêtes Marronniers	409,20	0,00	
25/07/2019	Bornage et division pour achat Fossé Soucy sur parcelle D137	1 152,00	0,00	
26/07/2019	WIFI classes école	4 821,35	0,00	
01/08/2019	Centre d'accueil périscolaire	864,00	0,00	
02/09/2019	Fenêtre et volets roulant Logt Ecole	12 273,41	0,00	
06/09/2019	Sirène service technique	409,20	0,00	
06/09/2019	Classe numérique tableau blanc + PC portable + Vidéoprojecteur	3 367,80	0,00	
06/09/2019	Bordure trottoir Rue Vallée Violette	6 036,00	0,00	
06/09/2019	Trottoir et bordure 42 rue de la Galotterie	3 948,00	0,00	
06/09/2019	Classe numérique tableau blanc + PC portable + Vidéoprojecteur	836,16	0,00	
06/09/2019	Achat parcelles de Bois à la Charmoise - Levée d'option SAFER	506,40	0,00	
12/09/2019	Achat parcelles de Bois à la Charmoise - Levée d'option SAFER	108,00	0,00	
12/09/2019	Plaque hommage à Charles Ferdinand-Dreyfus	3 204,00	0,00	
23/09/2019	Achat trottoir BRAULT Bois de Quincampoix	20,00	0,00	
23/09/2019	Chauffage Eglise (mise aux normes)	2 965,20	0,00	
23/09/2019	Chauffage Eglise (mise aux normes)	1 819,20	0,00	
24/09/2019	Ordinateur portable Directrice école	1 084,20	0,00	

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE

Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/10/2019	fenêtres PVC Mairie (Bureaux Maire, Elus, couloir)	12 613,52	0,00	
23/10/2019	Panneau interdiction et miroir	970,80	0,00	
05/11/2019	Isolation et VMC combles ecole	9 851,76	0,00	
12/11/2019	Rideaux occultants ecole (6)	3 025,44	0,00	
14/11/2019	Aménagement intérieur et de soutènement	4 056,00	0,00	
14/11/2019	Aménagement intérieur et de soutènement	4 056,00	0,00	
14/11/2019	Délimitation du Domaine Public Rue de la Donnerie par Géomètre	1 876,80	0,00	
23/11/2019	ventilation chauffage Marronniers	12 301,27	0,00	
23/11/2019	Cedre du liban Atlenica	641,76	0,00	
25/11/2019	Ordinateur secrétaire générale	1 142,70	0,00	
25/11/2019	Armoire de bureau	293,40	0,00	
28/11/2019	pPoteau incendie rue des Closeaux angle rue de la Donnerie	15 790,50	0,00	
28/11/2019	Lave-linge service technique	280,00	0,00	
05/12/2019	Protection anti-foudre église	1 380,00	0,00	
12/12/2019	Arbres (plantés Allée des Marronniers + sente rue de la Source)	1 756,70	0,00	
21/12/2019	Amenagement cimetière	6 887,16	0,00	
23/12/2019	Isolation et VMC combles ecole	576,00	0,00	
24/12/2019	Fours (2), Armoire froide, table inox, grilles	13 733,76	0,00	
TOTAL GENERAL		425 269,68	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
2014	Mobilier: Contrat photocopieur Mairie	1 668,96	BNP PARIBAS LEASE	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019	Mobilier: Contrat copieurs Ecole-Mairie-Etat civil-Comptabilité-D GS-Médiat	3 232,80	BNP PARIBAS LEASE	6	6 465,60	6 465,60	6 465,80	6 465,80	6 465,20	32 328,00
2019	Mobilier: Contrat photocopieur Mairie et Médiathèque	3 808,71	BNP PARIBAS LEASE	4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	250.00€	
ASSOCIATION THEATRE DE BLIGNY ATB	2 022.00€	
CLUB OMNISPORT DE FONTENAY	2 700.00€	
COMITE DES FÊTES DE FONTENAY LES BRIIS	2 500.00€	
CROQUEURS DE POMMES	30.00€	
HOCKEY CLUB DU TREFLE	1 300.00€	
LE BEL AIR DE FONTENAY	400.00€	
LES BIELLES DE FONTENAY	120.00€	
MILLE PERTUIS	300.00€	
MJC LA GRANGE	3 000.00€	
Personnes de droit public		
Etat		
Syndicat SIGEIF	531.00€	
Communes		
COOPERATIVE DE JANVRY	300.00€	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CAISSE DES ECOLES DE FONTENAY	2 137.00€	
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	7 000.00€	
PNR HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE	9 450.00€	
Syndicat SIPPEREC ENERGIES ET COMMUNICATIONS	632.64€	
TOTAL GENERAL	32 672,64	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0,71	4,71	4,51	0	4,51
Attaché principal	A	1	0	1	0,8	0	0,8
Attaché territorial	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	0	0,71	0,71	0,71	0	0,71
FILIERE TECHNIQUE (c)		7	0	7	7	0	7
Adjoint technique 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique territorial	C	5	0	5	5	0	5
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	0	3	2	0	2
Agent Spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	3	0	3	2	0	2
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Assistant conservation principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Assistant conservation principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		2	0	2	2	0	2
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier Chef Principal	C	1	0	1	1	0	1
Gardien	C	0	0	0	0	0	0

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)	18	0,71	18,71	17,51	0	17,51
--	-----------	-------------	--------------	--------------	----------	--------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				6 798,74		
Agent Spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS		6 798,74	Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				6 798,74		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - 91 - Budget Communal	CA	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200310-2384-
20MODIFIEE-DE
Date de téléransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Pays de Limours - CCPL	01/01/2002	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	3 767,01
Autres organismes de regroupement			
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse	03/11/2011		9 450,00
Syndicat Intercommunal de Périphérie de Paris pour les Énergies	13/01/2015	Sans fiscalité propre	632,64

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 394 000,00	3,290	14,120	0,000	620 433,00	3,902
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 566 000,00	5,486	17,410	0,000	446 741,00	5,510
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40 000,00	0,429	65,690	0,000	26 276,00	0,252
TOTAL	7 000 000,00	4,464			1 093 450,00	4,461

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le MAIRE,
A Fontenay-lès-Briis, le 10/03/2020
Le MAIRE,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Fontenay-lès-Briis, le 10/03/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
Date de convocation : 06/03/2020

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.24	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.26	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.27	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.28	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.29	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.32	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.34	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.35	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.36	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.37	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
p.38	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.39	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.40	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.43	C1.2 - Action de formation des élus	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.44	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.45	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.46	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
 091-219102431-20200310-2384-
 20MODIFIEE-DE
 Date de télétransmission : 12/06/2020
 Date de réception préfecture : 12/06/2020